



COMMUNIQUÉ DE PRESSE  
Nancy, le mardi 6 décembre 2022

## **2022 : la Meurthe-et-Moselle fête les 50 ans d'une mission méconnue de la Protection de l'enfance : la prévention spécialisée**

2 967 jeunes, 1 450 élèves, 4 200 « passages », 63 professionnels sur le terrain et qui « vont vers » : ils repèrent celles et ceux qu'il est nécessaire d'accompagner, de remobiliser, et dans la discrétion et le respect de ces jeunes, de leurs familles, ils donnent vie à des projets.

La Prévention Spécialisée est une mission « originale » de l'Aide Sociale à l'Enfance. C'est une intervention sociale à finalité éducative dont tout l'enjeu est de prévenir la marginalisation par le haut : faciliter l'insertion, la promotion des jeunes et des familles, dans les lieux où se manifestent des risques d'inadaptation ou d'exclusion sociale. Leurs lieux de vie à eux, ces jeunes.

En matière de prévention spécialisée, le département de Meurthe-et-Moselle fait même, aujourd'hui figure d'exception au niveau national : il a délégué la mise en œuvre de la mission de Prévention Spécialisée à deux associations qui, de par le fait, puisque nées il y a 40 et 50 ans, sont elles-aussi en plein anniversaire : « Jeunes et cité » et « Portes z'ouvertes ».

Le conseil départemental a maintenu deux équipes publiques, afin de pouvoir couvrir l'ensemble du département. puisqu'il fait partie des rares Départements la mettant en œuvre sur l'ensemble des Quartiers sensibles du « Quartiers prioritaires de la ville ».

### **LE PROGRAMME**

**Mercredi 7 Décembre 2022 de 10 h à 12 h à l'Hôtel du Département**

Manifestation officielle en salle des délibérations portée par le CD54 en présence des élus concernés pour clôturer cette année anniversaire des 50 ans de l'arrêté du 4 juillet 1972. Cette rencontre a pour but de rappeler l'engagement du département en matière de prévention Spécialisée qu'il porte de façon exceptionnelle au niveau national.